

# RUSTIK CHARTE ENVIRONNEMENTALE

Cette charte représente l'ensemble des préceptes à suivre et à appliquer afin de défendre les engagements environnementaux pris autour du concept RustiK.

*RustiK c'est une page de manuel d'Histoire et de livre de contes,  
dans cette page, l'Homme est en symbiose avec son élément naturel.  
Les récits font la part belle aux forêts et aux champs ; aux rivières et aux chemins.*

*Cet ensemble de références forme le contexte de RustiK, son décor. L'emplacement choisi pour son  
implantation a fait l'objet de grandes attentions et les critères ont été rigoureux.*

*L'environnement sélectionné est exceptionnel et doit être préservé,  
c'est une enclave bucolique, à vocation touristique et économique.*

Aussi le concept se doit d'être parfaitement intégré dans cet écrin naturel.  
Le soin apporté à la création, à l'implantation des atmosphères et aux structures du parc doit être prolongé  
par les démarches et les actions entreprises tout au long de son exploitation.

Cela se traduit par des engagements concrets organisés en plusieurs points :



Gestion de l'eau



Gestion de l'énergie



Gestion des déchets



Gestion des achats



Gestion des déplacements



Développement durable



Formation et sensibilisation



## Gestion de l'eau

- Tous les robinets sont équipés d'économiseurs d'eau.
- L'eau de pluie est canalisée, stockée puis utilisée pour les chasses d'eaux et l'arrosage.
- La blanchisserie et la plonge utilisent des machines consommant moins d'eau.
- Le compteur d'eau est relevé chaque mois pour un suivi décisionnel.



## Gestion de l'énergie

- Tous les éclairages sont à LED.
- L'eau chaude est produite par installation thermodynamique.
- Le chauffage est produit par pompe à chaleur.
- Les structures bâties bénéficient des dernières innovations en matière d'isolation.
- Le compteur d'électricité est relevé chaque mois pour un suivi décisionnel.



## Gestion des déchets

- Le parc fonctionne en circuit fermé (restauration personnelle interdite).
- Les contenants des boissons sont consignés et/ ou réutilisables.
- Les contenants des repas sont réutilisables et/ou recyclables.
- La blanchisserie et la plonge utilisent des produits limitant les polluants.
- Un système de tri et de contrôle du tri des déchets permet un recyclage optimisé.
- La pesée hebdomadaire des déchets non-recyclables permet un suivi décisionnel.
- L'intégralité des déchets pouvant être valorisés sur place est transformé (Compost,...).
- Le ramassage des déchets à évacuer se fait en véhicule électrique.



## Gestion des achats

- Les restaurants sont alimentés exclusivement par des producteurs locaux.
- Le village des artisans offre plusieurs vitrines à des artisans et producteurs locaux.
- Le potager d'antan, le poulailler et le verger fournissent une partie des produits frais.
- Les supports de communication sont réalisés à partir de papier recyclé.



## Gestion des déplacements

- Les équipes du parc privilégient les déplacements à pied ou à cheval
- La gestion des bagages est assurée par un véhicule électrique
- Des navettes collectives et électriques desserviront les 2 gares ferroviaires locales



## Développement durable

- La coopération avec « le Parc naturel régional » permet de nombreuses synergies.
- L'exploitation du parc respecte et valorise les ressources identifiées lors de l'étude d'impact.
- Le parc valorise une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
- Le bâti du parc privilégie les matériaux naturels, issus de filières renouvelables.
- L'usage de pesticides est proscrit au profit de méthodes alternatives
- La gestion des tontes est rationalisée (pas d'excès de fauchage)
- L'organisation de jachères fleuries et de fauchages tardifs permettra de créer des espaces propices à l'habitat et à la conservation d'espèces d'insectes.
- L'installation progressive de ruches favorisera la pollinisation de la flore environnante.
- L'opération « Une Quête, Un Arbre » permet de planter un arbre pour chaque quête ayant été accomplie. Une feuille dorée insérée dans les butins permettra de matérialiser cette participation du visiteur à l'environnement RustiK. La feuille dorée sera à remettre à un animateur pour que le visiteur puisse nommer l'arbre qu'il parraine.
- L'intégralité des « déchets verts » est réutilisée au travers de différents emplois (Compost, paillis, barrières, palissades,...)



## Formation et sensibilisation

- L'ensemble des mesures est indiqué sur des panneaux à l'accueil.
- La plupart des actions sont signalées et valorisées lors du briefing concept.
- L'intégralité des équipiers est formée à la participation écoresponsable mise en place.
- La sensibilisation des plus jeunes au travers de « La garde RustiK » permettra la transmission de ces engagements vers leur cercle familial.
- Certains de nos engagements seront exigés pour prétendre rejoindre « le cercle RustiK » et ainsi proposer une démarche écoresponsable aux visiteurs séjournant chez nos partenaires.

L'application de ces engagements doit permettre de rapidement (dans les 3 premières années) prétendre à une ou plusieurs certifications type : Clé verte ou Green Globe.



**Clef Verte**

Le 1er label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration

[www.laclefverte.org](http://www.laclefverte.org)



Ces labels permettront d'attester de notre démarche de progrès dans le domaine du tourisme vert.